

Paris, le 06 avril 2012

Directive européenne sur l'efficacité énergétique : La France doit maintenir ses ambitions



Alors que la France prend des initiatives pour aider les actions en faveur de l'efficacité énergétique (Plan Bâtiment Grenelle, décret rénovation tertiaire, aides de l'ADEME pour la rénovation de l'éclairage public, prêt OSEO pour les PME), elle a refusé lors du dernier Conseil des ministres de l'UE, de soutenir la position du Parlement européen en faveur d'un objectif contraignant de 20% d'économies d'énergie d'ici 2020.

Le SERCE s'étonne de la contradiction entre les orientations développées dans le cadre du Grenelle de l'environnement depuis 2009 et le refus de les intégrer dans le projet de directive européenne qui est un point essentiel pour faire progresser la rénovation énergétique dans notre pays.

Ce positionnement ne peut que freiner l'activité des entreprises de services énergétiques qui ont soutenu la politique du gouvernement et qui ont développé des solutions innovantes pour aider leurs clients publics et privés à participer à la réalisation des objectifs du Grenelle.

Les entreprises ont investi, formé leurs collaborateurs aux métiers de la croissance verte et sont maintenant capables, grâce à leur savoir-faire multitechnique, de s'engager sur les résultats dans le cadre des Contrats de Performance Énergétique (CPE). Au moment où les

premières réalisations commencent à voir le jour, elles ne trouvent pas le soutien auquel elles peuvent légitimement s'attendre de la part de la France dans les discussions en cours au niveau européen sur le projet de Directive Efficacité énergétique.

C'est un mauvais signal pour les perspectives d'emplois et de croissance liées à ces marchés.

Le SERCE demande au gouvernement de maintenir, lors des discussions tripartites qui vont s'engager cette semaine, les ambitions du Grenelle de l'environnement et de s'engager au niveau européen comme il le fait au niveau national.

*Le **SERCE**, Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique, crée en 1922 est une organisation professionnelle rassemblant 260 entreprises réparties sur plus de 900 sites en France. Sont adhérentes de nombreuses PME du secteur ainsi que les grandes entreprises de la profession telles que Cegelec, Etde, Eiffage Energie, Ineo, Spie, Vinci Energies... Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et de la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et Communication (FIEEC). Les adhérents du SERCE représentent 14,7 milliards de chiffre d'affaires et 150 000 salariés.*

Contact Presse



C-Comme Vous – Relations Presse Relations Publiques

Corinne Sorbier

366 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Tél./fax : 01 45 31 20 83 – Port. : 06 19 56 70 09

contact@c-commevous.com – www.c-commevous.com